

**ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Le présent Accord est soumis à la loi française.

A défaut de solution amiable trouvée entre les parties, tout litige relatif à la conclusion, l'application et/ou l'interprétation des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du siège du Porteur de Projet y compris en matière de référé.

Fait en 3 exemplaires, dont un pour chaque Partie, à 15/12/2024

Le *Anime*

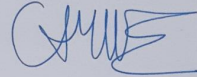
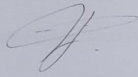
**Signatures :**

Les Porteurs de Projet :

Geneviève Galland, co-présidente GlobeConteur

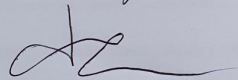
Camille Clément, Présidente

Nos Mémoires Vives



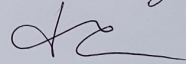
Le témoin :

*Ayda - Sn*  
*Nurozlu*



Le Collecteur :

*Ayda - Sn*  
*Nurozlu*





#### ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACCORD

Le présent Accord a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le témoin et le Collecteur (i) d'une part autorisent, exclusivement aux fins de la réalisation de l'Objet Associatif, la captation de leurs images et voix par le Porteur de Projet et (ii) d'autre part donnent au Porteur de Projet le droit d'utiliser, de reproduire, d'adapter et de diffuser leurs Contributions.

Le présent Accord n'est passé que pour l'histoire vécue dont les données figurent ci-dessous (ci-après l'Histoire Vécue/l'entretien thématique/le récit de vie) :

Le présent Accord n'est passé que pour les histoires vécues dont les données figurent ci-dessous:

1. Titre de l'histoire / thème du témoignage : *Sahmeran ou la Déesse aux Serpents*  
Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) : *Sète*  
Date du témoignage (année ou période) : *décembre 2021*  
Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) : *Audio*  
Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : *15/10/2024*

2. Titre de l'histoire / thème du témoignage :

Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) :

Date du témoignage (année ou période) :

Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) :

Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : / /

3. Titre de l'histoire / thème du témoignage :

Lieu du témoignage (Nom de la ville/ village et adresse si possible) :

Date du témoignage (année ou période) :

Support du témoignage (Texte / Audio / Vidéo) :

Date de transmission du témoignage au Porteur de Projet : / /

**DROIT A L'IMAGE**  
**ACCORD DE CAPTATION, UTILISATION, REPRODUCTION, ADAPTATION ET DIFFUSION**

**ENTRE**

GlobeConteur, association de type loi 1901, déclarée auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique le 10 janvier 2017 et ayant son siège social 8 rue saint Domingue, 44200 NANTES, représentée par sa co Présidente, Mme Geneviève Galland,

Nos Mémoires Vives, association de type loi 1901, déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 1<sup>er</sup> août 2016 et ayant son siège social 35 rue Yehudi Menuhin, représentée par sa Présidente, Mme Camille Clément,

**Ci-après dénommé le Porteur de Projet, d'une part**

**ET**

Nom : NVROG-LV Prénom : AYDA-SU né(e) le 14/07/1982  
à Paris et domicilié(e) Amiane,  
Contact email ou téléphone : 06.18.71.09.90

**Ci-après dénommé(e) le Témoin, d'autre part**

**ET**

Nom : NVROG-LV Prénom : AYDA-SU né(e) le 14/07/1982  
à Paris et domicilié(e) Amiane,  
Contact email ou téléphone : 06.18.71.09.90

**Ci-après dénommé(e) le Collecteur, enfin**

**PREAMBULE**

GlobeConteur est une association citoyenne qui a notamment pour objet la transmission sensible d'histoires de vie visant à rapprocher les cultures et les générations. Les petites histoires vécues collectées auprès des Conteurs par les Collecteurs, formés à cet effet, sont destinées à être intégrées à une carte interactive consultable par tous sur le site internet du Porteur de Projet <https://globeconteur.org/la-carte-vivante/>

Nos Mémoires Vives a pour projet la collecte, la réalisation et la diffusion des histoires de vie de nos aînés pour promouvoir, auprès des professionnels et du grand public, une image positive de la vieillesse, en valorisant les richesses et l'expérience d'une vie longue. [www.Nosmemoiresvives.fr](http://www.Nosmemoiresvives.fr)

Le présent accord (ci-après « l'Accord ») définit les conditions de la captation, l'utilisation, la reproduction, l'adaptation et la diffusion des contributions orales et visuelles (ci-après les Contributions) du Témoin et du Collecteur par le Porteur de Projet.

**IL EST DONC EXPRESSEMENT CONVENU CE QUI SUIT :**